

AGENDA 21- Montbrun Les Bains

PV de la réunion du comité de Pilotage du Lundi 22 octobre 2012

la séance s'est ouverte à 18h00 dans la salle du conseil municipal

Présents : Joëlle Guerin, Marie-France Varlet, Didier Gillet, Frédéric Bonnabel, Marc Guerin, Gérard Chappon, Claude Chappon, Louis Jourdan, Jean Michel Cagnon

Absent excusé: Jean Claude Barbier

A L'ORDRE DU JOUR :

Les plus beaux villages de France

- PAV
- Signalétique
- Vélos Electriques
- Questions diverses
- Fixation de la prochaine réunion

Les plus beaux villages de France

Le label "Plus beaux Villages de France" de Montbrun les Bains a été remis en question par le comité de qualité de l'association tutélaire.

Il avait été demandé de quelle manière la mairie entendait remédier à cette situation.

Il avait été indiqué :

1. Que lors de la réunion du 13 septembre la question serait soumise au conseil municipal pour décision sur le maintien du label
2. Qu'une rencontre avec le comité qualité était prévue le 5 octobre
3. Qu'une réunion publique serait ensuite organisée le 19 octobre pour informer la population sur la globalité du problème et les moyens envisagés pour y remédier.

4. Que le prochain comité de pilotage devrait tirer les conséquences de cette situation et des décisions prises.

Il est donné compte rendu de la visite du 5 Octobre dernier du représentant de la commission qualité de cette association qui a présenté les aspects du village ayant conduit la commission qualité à positionner Montbrun les Bains en déclassement potentiel.

La partie principalement visée est l'entrée du village de la Condamine.

Une discussion s'engage sur les améliorations à apporter.

La mairie verra spécialement les riverains pour leur demander d'améliorer leurs abords, et une demande de devis de l'enfouissement des lignes EDF sera déposée;

Une plantation d'arbres, une voie piétonne et cycliste seront étudiées pour améliorer l'attrait de cette voie.

Il est demandé à Agenda 21 de repenser le carrefour d'entrée du village au croisement de la route d'Aulan, pour le rendre plus esthétique (Fontaine) tout en gardant sa forme actuelle.

Il est noté que pour le moment le Conseil Municipal ne s'est pas clairement positionné sur le maintien du label, et il est indiqué qu'une délibération pourrait être utile pour joindre à la lettre de réponse qui doit parvenir à l'association avant le 13 juin 2013, accompagnée de l'ensemble des projets mis en oeuvre pour conserver le label " Plus beau Village de France". Cette proposition n'entraîne pas l'unanimité des membres élus.

PAV

L'étude de la rénovation des PAV se poursuit après une visite générale en présence des représentants de la mairie, de la CCHB, de la société chargée du ramassage et d'agenda 21.

Un rapport a été déposé en date du 27 Septembre 2012 et restera annexé à ce PV.

les travaux déterminés par une nouvelle visite avec Gérard Labbé et le représentant d'Agenda 21 sont en cours de chiffrage et le projet définitif pourra sans doute être présenté à la prochaine réunion.

Fiche de présentation nouveaux habitants

Un certain nombre d'informations manquent à l'élaboration de cette fiche qu'il convient de recueillir directement auprès des intéressés

(commerçants, artisans,...)

Par ailleurs, il est décidé de confier la mise à jour du site de la Mairie à l'Office du tourisme.

Monsieur le maire se charge de cette question.

SIGNALETIQUE

Il est décidé d'une nouvelle réunion de la commission et ce le 5 novembre 2012 à 17h00, pour choisir les éléments de la signalétique à l'intérieur du village.

Une discussion s'engage sur la signalétique extérieure à l'agglomération qui devra disparaître lors de l'implantation des nouveaux panneaux.

Il est signalé à ce propos que le conseil municipal ne s'est toujours pas prononcé sur les principes dégagés par le comité de Pilotage dans ses précédentes séances.

VELOS ELECTRIQUES

Il s'agit d'étudier la possibilité de mettre en place à Montbrun les Bains une flotte de vélos électriques pour permettre aux touristes et plus spécialement aux curistes de se promener sans efforts aux alentours du village.

Cette idée ayant été retenue, il est décidé de la mettre au prochain ordre du jour d'Agenda 21 et d'en discuter en présence du professionnel local qui pourrait être chargé de la mise en place et de la gestion du concept.

QUESTIONS DIVERSES

Il est réitéré la demande de faire appel à une entreprise extérieure pour la mise en place et l'entretien du fleurissement du village.

Marie-France Varlet est chargée de prendre contact avec l'institutrice de l'école pour réaliser le projet de plantations de bulbes sur la dernière terrasse de la place de la mairie, dans le cadre d'un projet pédagogique. Ceci devra être réalisé avant la fin Novembre. Il en sera fait rapport à la prochaine réunion.

Il est indiqué que les portes de la Mairie vont être repeintes incessamment.

Il est demandé de réaliser la réfection des toilettes du village pour laquelle un devis avait été obtenu de l'entreprise Gillot.

Il est demandé à Frédéric Bonnabel de bien vouloir se charger directement de l'achat des guirlandes de Noël. Il se fera établir des bons par la mairie.

Date prochaine réunion du comité de Pilotage d'Agenda 21 :

le Lundi 10 Décembre 2012 à 18 heures

La présente réunion est levée à 19 heures trente minutes,

Le Président
Président

Le Vice-

Le Secrétaire

Pièces jointes:

- Feuille de présence
- Rapport sur PAV